

UNE VILLE
POUR TOUS



Portet-sur-Garonne, le 2 mars 2010

Association VELO TOULOUSE

Monsieur Julien SAVARY
5 avenue F. Colignon
31200 TOULOUSE

SERVICE URBANISME
JCF – n°81/2010
Affaire suivie par M. FOREY

OBJET : point sur les itinéraires cyclables

Monsieur le Vice-Président,

Je reviens vers vous à la suite de notre récente rencontre.

Notre équipe municipale a engagé une réflexion d'ensemble sur les itinéraires cyclables dont les objectifs sont notamment de relier les pôles générateurs de trafic et de favoriser une alternative viable à l'usage des déplacements motorisés.

Voici un tour d'horizon des actions engagées :

- **Liaisons vers la Gare**

Une piste cyclable sur le tronçon de l'avenue de la gare encore non équipé (route départementale) est au stade avant-projet détaillé ; elle permettra un accès direct à la Gare. Cette opération dont le démarrage des travaux est prévu fin 2010, repose sur un partenariat Commune, CAM, Conseil Général, RFF et SNCF.

Elle permettra d'assurer une continuité d'itinéraire de la Gare à la route d'Espagne en empruntant l'itinéraire existant. Ce dernier ne présente pas les caractéristiques d'une piste cyclable aux normes ; il fera l'objet d'améliorations ponctuelles en fonction de l'aboutissement d'acquisitions foncières.

Autre point à traiter : la traversée de la route d'Espagne qui est à appréhender dans le cadre du projet de longue haleine de requalification de la route d'Espagne (RD 120) en boulevard urbain multimodal.

Le prolongement de cet itinéraire cyclable à l'ouest du PN 9 vers le lycée de Cugnaux est à l'étude selon deux étapes :

- * traversée de la voie ferrée et jonction jusqu'à la piste cyclable aménagée sur l'ancienne voie ferrée : un premier travail sur le foncier a été engagé.
- * prolongement de la piste cyclable aménagée sur l'ancienne voie ferrée jusqu'à Cugnaux. Cette seconde étape fait l'objet d'échanges avec la CUT et les communes de Cugnaux et

Villeneuve Tolosane dans le cadre du réaménagement de la route de Seysses (RD 15) souhaité par ces deux communes.

- **L'amélioration des liaisons entre les quartiers d'habitations et les équipements communaux structurants.**

* **Le quartier Clairfont** accueillera une piste cyclable permettant une liaison des dernières opérations d'habitations avec les écoles et le collège de la Commune.

* **le quartier Récébédou** fait l'objet d'une réflexion concertée de type projet urbain dans laquelle un schéma apaisé des circulations sera élaboré.

* **le quartier la Ville** est dans une situation particulièrement enclavée depuis la suppression du passage à niveau qui existait jusque dans les années 70 avenue de l'Enclos.

Aussi, nous avons mis à l'étude une solution permettant d'utiliser un ouvrage de franchissement de la voie ferrée par la rivière la Saudrune afin de créer une liaison piétons-cycles vers le pôle commercial et les autres quartiers de Portet (en attente de réponse de RFF et la MISE).

* **la zone commerciale autour du boulevard de l'Europe** : le projet de réaménagement du boulevard de l'Europe est réactivé dans le cadre d'un partenariat collectivités locales et acteurs économiques. Cette démarche intègre désormais, certes encore à l'état de tracés de principe à ce jour, la création de liaisons douces au sein de ce secteur et en provenance des quartiers et équipements périphériques (centre-ville, gare, quartier Récébédou).

- **Parcours cyclable de la Garonne**

Un travail spécifique sur le projet de parcours cyclable de la Garonne a été réalisé s'agissant de la liaison vers Toulouse : repérage sur le terrain, rencontre avec certains propriétaires, identification d'itinéraires, autant d'éléments que nous avons étudiés en concertation avec divers partenaires et en particulier le Conseil Général.

Néanmoins, plusieurs années seront encore nécessaires pour que ce projet départemental prenne forme jusqu'à Toulouse.

Par ailleurs, au sud de la commune, à la demande conjointe des communes de Portet et Pinsaguel, le Conseil Général a relancé une étude initiée par l'Etat en 2005. Celle-ci vise à aménager un passage sécurisé pour les piétons et cycles en encorbellement sur le pont reliant nos deux communes.

Je souhaitais, comme vous l'aviez suggéré, vous exposer par écrit nos engagements en matière d'itinéraires cyclables.

Cet état ne prétend pas à l'exhaustivité, il démontre aussi que notre politique avant d'être visible sur le terrain, passe par des temps de négociation notamment sur le plan foncier, pas toujours en adéquation avec notre volonté d'action et d'aboutissement concret.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire
Thierry SUAUD

